



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOURⁱ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 12 DÉCEMBRE 2023, À 19 H 30 CENTRE CULTUREL LAURENT G. BELLEY 4, boulevard de Montbéliard, Lorraine

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION – Prévisions budgétaires pour l'année 2024
4. ADOPTION – Programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.